

Monsieur le Président,

Dans le droit fil de mon précédent courriel, je vous adresse pour information le courriel que j'ai envoyé à Mesdames Annie Genevard et Bernadette Laclais, Députés.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Le Président de l'ANCM

Jean-Luc FERNANDEZ

Madame le Député,

Je fais suite à notre bref entretien lors du Conseil National de la Montagne à Chamonix.

J'ai, à cette occasion, manifesté auprès de vous comme de l'ensemble des personnalités présentes, mon « étonnement » que dans le projet d'acte II de la loi montagne, la chasse en général et en particulier celle pratiquée en montagne ait été curieusement et totalement oubliée.

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne que j'ai l'honneur de présider regroupe entre autres une trentaine de Fédérations départementales des Chasseurs de tous les massifs. Je ne peux accepter que soit ainsi passée sous silence une activité associative (souvent la dernière dans de nombreux villages de nos vallées) au poids socio-économique et culturel essentiel.

Il est sans doute utile de rappeler que dans de nombreux départements, les revenus générés par la chasse sont pour l'Office National des Forêts supérieurs à ceux liés à l'exploitation forestière.

De même, l'apport des chasseurs et de leurs structures, gestionnaires reconnus des espaces et des espèces, se doit d'être acté.

Je souhaite donc que la chasse puisse figurer en juste place dans vos réflexions sur la politique de modernisation de la loi montagne souhaitée et portée par Monsieur le Premier Ministre.

Pour étayer mes dires, je me permets de vous adresser une récente publication de la Fédération Nationale des Chasseurs sur l'impact économique et social de la chasse.

En espérant, Madame le Député, qu'il ne sera pas trop tard et que vous pourrez tenir compte de ces éléments dans la rédaction de la mouture définitive du texte qui sera soumis à la représentation nationale.

Dans l'attente, je reste à entière disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie d'agréer, Madame le Député, l'assurance de toute ma considération .

Le Président de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

Jean-Luc FERNANDEZ